



Numéro PPQ/6822

lundi 14 avril 2014

ACTUALITES EN BREF DU LUNDI

- Ukraine : le pays est « au bord du gouffre », avertit un haut responsable de l'ONU
- Syrie : un rapport de l'ONU fait état de torture généralisée dans les centres de détention
- Guinée-Bissau : l'ONU salue le déroulement des élections dans le calme
- Centrafrique : c'est maintenant qu'il faut aider le pays, déclare Ban Ki-moon
- Une révolution est nécessaire pour faire face aux changements climatiques – rapport
- Ukraine : Ban appelle à la retenue pour désamorcer les tensions dans l'est du pays
- Droits de l'enfant : des experts de l'ONU saluent l'entrée en vigueur d'un nouveau traité
- Syrie : la Mission OIAC-ONU souhaite une intensification des efforts pour éliminer les armes chimiques
- Nigéria : Ban condamne une attaque meurtrière contre une gare routière à Abuja
- Afghanistan : l'ONU salue la publication de résultats partiels des élections
- La FAO presse les pays d'intensifier la lutte contre une maladie qui ravage les bananeraies
- Népal : Pillay met en garde contre une amnistie pour les violations graves des droits de l'homme

Ukraine : le pays est « au bord du gouffre », avertit un haut responsable de l'ONU



14 avril - Lors d'une réunion dimanche soir au Conseil de sécurité sur la situation tendue dans l'est de l'Ukraine, le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux affaires politiques, Oscar Fernandez-Taranco, a regretté que depuis le dernier rapport du Secrétaire général le 28 mars, la situation en Ukraine se soit considérablement détériorée.

« Nous assistons aujourd'hui à la dixième réunion du Conseil sur cette question, alors que l'Assemblée générale s'est aussi saisie de la question le 27 mars », a indiqué M. Fernandez-Taranco lors d'un exposé devant les membres du Conseil de sécurité réunis en urgence.

Après deux semaines de calme relatif, depuis le 6 avril, des individus armés et des groupes séparatistes ont commencé à occuper des bâtiments publics et ont pris les armes dans la région de Donetsk en Ukraine, y compris dans les villes de Donetsk, Lugansk et Kharkiv.

« Des individus ont appelé à la sécession et au rattachement à la Fédération de Russie. A Donetsk, certains individus ont proclamé la République populaire de Donetsk », a expliqué le Sous-Secrétaire général, en ajoutant que cinq nouvelles villes sont visées par des soulèvements et l'occupation des bâtiments gouvernementaux.

Les observateurs de l'ONU ont signalé des barricades et des civils armés des deux côtés ainsi que la présence de milices lourdement armés. A la veille du 13 avril, les autorités de Kiev ont lancé une opération « anti-terroriste » pour récupérer Slavyansk, mais un jour après, elles ont été surpassées par les activistes pro-séparatistes. Les observateurs des Nations Unies ont noté que ces derniers étaient bien armés et organisés.

« Une double manifestation aujourd'hui à Kharkiv a causé 50 blessés. Hier, un officier a été tué mais le nombre total des pertes n'est pas encore connu. Aujourd'hui, le Président en exercice de l'Ukraine a signé un décret accordant aux séparatistes



un délai jusqu'à 6 heures du matin pour déposer les armes au risque de voir une opération de grande envergure », a indiqué M. Fernandez-Taranco.

« Mais la Fédération de Russie a déclaré qu'elle serait contrainte d'agir si Kiev employait la force. La situation est plus dangereuse que jamais auparavant et le Secrétaire général appelle à la plus grande retenue et au respect du droit international. Il appelle aussi ceux qui ont une influence sur les parties à œuvrer au retour au calme. Il appelle à un dialogue entre les parties et entre Kiev et Moscou », a-t-il ajouté.

M. Fernandez-Taranco a souligné qu'il devient évident que la crise va continuer à s'approfondir si des efforts intenses ne sont pas déployés urgemment.

« L'Ukraine est au bord du gouffre mais elle ne sera pas la seule à souffrir. La Fédération de Russie qui partage une longue frontière avec elle risque un débordement avec des conséquences graves. Il faut aussi craindre des répercussions pour l'ensemble de la communauté internationale », a-t-il prévenu.

De son côté, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a parlé au téléphone lundi matin avec le Président par intérim ukrainien, Okeksandr Turchynov, pour réitérer son appel à la retenue et à un dialogue direct et constructif entre Kiev et Moscou, a indiqué son porte-parole.

« Lors de la conversation téléphonique, il a exprimé sa grande préoccupation concernant les troubles actuels et notamment les informations faisant état de civils recevant des armes et de groupes armés étant actifs des deux côtés », a ajouté le porte-parole lors d'un point de presse à New York. Le Secrétaire général a noté « que les autorités ukrainiennes avaient exercé de la retenue et il a dit qu'il souhaitait que cela continue pour entraîner une désescalade de la situation et trouver une solution pacifique. »

Ban Ki-moon devait aussi discuter au téléphone avec les autorités russes plus tard dans la journée, a indiqué son porte-parole.

Syrie : un rapport de l'ONU fait état de torture généralisée dans les centres de détention



La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay. Photo ONU/Paulo Filgueiras

14 avril - La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a condamné lundi l'utilisation quasiment généralisée de la torture dans les centres de détention en Syrie par les forces du gouvernement et par certains groupes d'opposition armés.

Dans un rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les détails de ces violations des droits de l'homme sont documentés grâce aux témoignages de victimes et de témoins. Le rapport décrit un grand nombre de cas de torture et de mauvais traitements contre des individus détenus dans des prisons du gouvernement et dans les geôles de certains groupes d'opposition.

« À l'arrivée dans un centre de détention, les détenus sont couramment battus et humiliés pendant des heures par les gardes », affirme le rapport du HCDH en citant des cas précis de torture et de mauvais traitement infligés par différents services des forces de sécurité du gouvernement.

« Les hommes, les femmes et les enfants sont souvent arrêtés dans la rue, chez eux, ou sur leur lieu de travail ou encore aux barrages routiers », explique le rapport. « Souvent les personnes arrêtées sont des militants, dont beaucoup d'étudiants, des avocats, des membres du personnel médical ou encore des travailleurs humanitaires. Parfois c'est juste des gens ordinaires qui se trouvent au mauvais endroit au mauvais moment ».

Un étudiant d'université de 30 ans a expliqué comment il a été battu, sa barbe arrachée, ses pieds brûlés et les ongles de ses orteils arrachés dans un centre de détention de l'armée de l'air dans la ville de Hama, où il a été enfermé et interrogé quotidiennement pendant plus d'un mois.

Plusieurs victimes, femmes et hommes, ont également fait état de violences sexuelles. Une femme de 26 ans a affirmé avoir été violée avec une autre femme par un officier des forces de sécurité. Plusieurs victimes de mauvais traitements seraient mortes en détention à cause de la violence qu'ils ont subie.

« Parfois, les familles sont sommées de signer des déclarations qui affirment que leurs proches ont été tués par des membres des groupes d'opposition armés et d'enterrer immédiatement leurs morts », indique le rapport.

Mme Pillay a rappelé que l'usage de la torture est formellement interdite par le droit international, et ce dans toutes circonstances et à tout moment sans exceptions.

« Notre rapport confirme que la torture est couramment utilisée dans les centres de détention du gouvernement en Syrie, et que certains groupes d'oppositions la pratiquent également. Mon bureau a également pris connaissance de graves accusations de torture et de mauvais traitement d'enfants », a affirmé Mme Pillay.

« Dans le cadre d'un conflit armé, la torture constitue un crime de guerre. Lorsqu'elle est utilisée de façon généralisée et systématique comme cela est presque certainement le cas en Syrie, cela constitue un crime contre l'humanité », a-t-elle rappelé en exhortant le gouvernement syrien à mettre fin à ces pratiques immédiatement et à libérer les prisonniers détenus de façon arbitraire.

Guinée-Bissau : l'ONU salue le déroulement des élections dans le calme



Explications sur le déroulement des élections dans un village de Guinée-Bissau avant le scrutin du 12 avril. Photo: PNUD

14 avril - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a félicité lundi le peuple de Guinée-Bissau pour sa participation dans le calme aux élections présidentielle et législatives de dimanche.

« En participant en grand nombre, le peuple de Guinée-Bissau a clairement exprimé son désir de voir l'ordre constitutionnel pleinement rétabli dans le pays. Le Secrétaire général félicite également les organes de gestion des élections pour leur détermination à assurer la tenue de ces élections dans les délais », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

M. Ban a remercié les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau pour leur appui financier et technique qui a contribué à la réussite de ces élections.

« Le Secrétaire général renouvelle son appel à tous les candidats à respecter les résultats officiels qui seront annoncés par la Cour suprême ainsi que les procédures légales en vigueur pour résoudre tout contentieux électoral qui pourrait survenir », a ajouté le porte-parole.

« Les Nations Unies continueront à appuyer le peuple et le gouvernement de Guinée-Bissau dans leurs efforts visant à assurer plus de stabilité politique, l'état de droit, la construction de l'Etat et le développement socio-économique ».

Centrafrique : c'est maintenant qu'il faut aider le pays, déclare Ban Ki-moon



Des femmes déplacées en République centrafricaine. Photo: ONU

14 avril - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a une nouvelle fois exhorté la communauté internationale à aider le plus tôt possible la République centrafricaine à surmonter la très grave crise à laquelle elle est confrontée.

« J'ai visité ce pays alors que je me rendais au Rwanda pour le 20ème anniversaire du génocide. Avant de partir, j'ai dit aux dirigeants de la République centrafricaine qu'ils devaient retenir les leçons de cette tragédie historique et ne pas répéter ses erreurs », déclare M. Ban dans un point de vue publié dimanche dans le journal américain The Washington Post.

« Comme je l'ai vu au Rwanda, les communautés qui ont connu de très grands traumatismes peuvent apprendre à vivre de nouveau ensemble dans une relative harmonie », ajoute-t-il. « C'est l'esprit que les dirigeants et le peuple de la République centrafricaine doivent raviver. La communauté internationale a l'opportunité d'apporter son aide et une obligation d'agir. Pas demain, aujourd'hui. »

Le Secrétaire général rappelle que le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé le déploiement de 12.000 casques bleus dans le cadre d'une nouvelle mission de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine.

« C'est une décision bienvenue, et qui était très anticipée par ceux que j'ai rencontrés dans le pays. Mais la mission ne sera pleinement déployée qu'en septembre, et le temps n'est pas du côté des gens vulnérables », souligne M. Ban.

D'ici le déploiement de l'opération de maintien de la paix, les troupes africaines et françaises actuellement déployées sur le terrain ont besoin de renforts, rappelle-t-il. « J'ai exhorté l'Union européenne de fournir des renforts et je suis content que des troupes arrivent », dit-il.

Selon le Secrétaire général, un soutien de la communauté internationale est également nécessaire dans deux autres domaines.

« Le gouvernement de transition a immédiatement besoin d'aide pour gouverner, notamment une aide pour permettre que policiers, juges et gardiens de prison retournent à leurs postes de travail », déclare-t-il. « En même temps, le pays a besoin d'un processus politique inclusif pour trouver le chemin vers la paix. »

S'agissant des violations des droits de l'homme, il faut lutter contre l'impunité, dit M. Ban, rappelant qu'une commission d'enquête des Nations Unies avaient été envoyées pour que ce processus avance.

Une révolution est nécessaire pour faire face aux changements climatiques – rapport



Photo: PNUE

14 avril - Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté jusqu'à des niveaux sans précédent malgré un nombre croissant de politiques de réduction des changements climatiques, selon un nouveau rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) publié dimanche à Berlin.

Les émissions ont progressé plus rapidement entre 2000 et 2010 qu'au cours de chacune des trois décennies précédentes, note ce rapport du Groupe de travail III qui est le troisième des rapports de trois groupes qui, avec un Rapport de synthèse à paraître en octobre 2014, constituent le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC sur l'évolution du climat.

D'après les experts, il serait possible, grâce à toute une gamme de mesures techniques et de changements de comportement, de limiter la hausse de la température mondiale à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. Toutefois, ce n'est que grâce à des bouleversements institutionnels et technologiques majeurs qu'il y aura plus d'une chance sur deux pour que le réchauffement mondial ne dépasse pas ce seuil.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a salué les conclusions de ce rapport, a indiqué son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée dimanche.

M. Ban a exhorté « tous les pays à agir rapidement et avec audace face aux changements climatiques, à venir avec des annonces et des mesures ambitieuses au sommet sur le climat le 23 septembre 2014 et à faire tous les efforts nécessaires pour arriver à un accord mondial contraignant et ambitieux sur le climat en 2015. »

Selon l'un des coprésidents du Groupe de travail III, Ottmar Edenhofer, « les politiques climatiques visant l'objectif des 2°C doivent prévoir des réductions importantes des émissions. La science nous transmet un message clair : nous devons abandonner le statu quo pour éviter toute interférence dangereuse avec le système climatique. »

Selon certains scénarios, pour avoir une chance de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2°C, il

faudra réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 40 à 70% par rapport à 2010 d'ici le milieu du siècle et les éliminer presque totalement d'ici la fin du siècle.

Des mesures ambitieuses d'atténuation pourraient même exiger une extraction directe du dioxyde de carbone de l'atmosphère. La documentation scientifique existante confirme que des objectifs même moins ambitieux en matière de température exigeraient tout de même des réductions semblables des émissions.

D'après M. Edenhofer, « de nombreuses mesures peuvent permettre de respecter la limite des 2°C, mais elles exigeront toutes des investissements importants. On peut limiter les frais associés en évitant de retarder encore les dispositions d'atténuation et en faisant appel à des techniques très variées. »

Les évaluations du coût économique de l'atténuation sont très variables.

Dans les scénarios ne prévoyant aucun changement, la consommation croît de 1,6 à 3% par an. Des mesures ambitieuses d'atténuation réduiraient cette croissance à environ 0,06% par an. Toutefois, les chiffres correspondants ne tiennent pas compte des avantages économiques d'une atténuation des changements climatiques.

Pour stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, il faudrait réduire les émissions dans le secteur de la production et de l'exploitation d'énergie, dans les transports, dans les bâtiments, dans l'industrie, dans le domaine de l'affectation des sols et dans celui des établissements humains. Les actions d'atténuation mises en œuvre dans un secteur permettront de déterminer les besoins qui existent dans d'autres.

L'élimination presque totale des émissions imputables à la production d'électricité est une condition commune à divers scénarios ambitieux d'atténuation, mais il est également important d'exploiter l'énergie de façon efficace.

Les sols sont une autre composante clef de l'objectif de 2°C.

Le ralentissement du déboisement et la création de forêts ont permis de stopper ou même d'inverser l'augmentation des émissions imputables à l'exploitation des sols.

Les sols pourraient servir à absorber le dioxyde de carbone de l'atmosphère grâce au reboisement.

Cette absorption pourrait aussi être obtenue en associant la production d'électricité à partir de la biomasse au piégeage et au stockage de dioxyde de carbone. À ce jour, toutefois, cette association ne peut pas être réalisée à l'échelle voulue, le stockage permanent de dioxyde de carbone dans le sous-sol pose des problèmes et il convient de gérer les risques d'une concurrence accrue pour les sols.

Ukraine : Ban appelle à la retenue pour désamorcer les tensions dans l'est du pays



13 avril - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exprimé samedi soir sa préoccupation face à la détérioration de la situation dans l'est de l'Ukraine en appelant les parties prenantes à faire preuve de retenue afin de désamorcer les tensions et éviter la violence.

Dans un communiqué publié par son porte-parole, M. Ban a exprimé son inquiétude concernant le risque de nouveaux affrontements, suite aux informations relayées par les médias qui affirment que des manifestants opposés au gouvernement dans la ville de

Slavyansk auraient repris le contrôle du bureau principal de la police et construit des barricades le long des routes menant à la ville située à environ 140 km de la frontière russe.

« Le Secrétaire général a souligné que de nouvelles perturbations ne pourront pas servir les intérêts des parties prenantes. Il les appelle donc à travailler ensemble pour calmer la situation, respecter l'état de droit et à faire preuve de retenue », a indiqué le porte-parole.

M. Ban a également réaffirmé que les Nations Unies sont prêtes à continuer de soutenir une résolution pacifique de la crise actuelle face à l'Ukraine.

Droits de l'enfant : des experts de l'ONU saluent l'entrée en vigueur d'un nouveau traité



Photo UNICEF/Giacomo Pirozzi

14 avril - Un groupe d'experts indépendants des Nations Unies ont salué lundi un nouveau traité qui permet aux enfants de porter plainte directement auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU en cas de violation de leurs droits.

Le traité, connu sous le nom de Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications, est entré en vigueur suite à sa ratification par dix pays, dont l'Albanie, l'Allemagne, la Bolivie, le Costa Rica, l'Espagne, le Gabon, le Monténégro, le Portugal, la Slovaquie et la Thaïlande.

« Aujourd'hui nous marquons le début d'une nouvelle ère pour les droits de l'enfant. Les enfants sont dorénavant mieux protégés puisque ce Protocole facultatif reconnaît leur capacité à faire valoir leurs propres droits », ont indiqué les experts du Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant dans un communiqué de presse.

« La triste réalité c'est que 25 ans après l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, les droits des enfants continuent d'être violés au quotidien par la violence, l'exploitation et les abus. Nous espérons que ce nouveau traité donnera une voix aux témoignages des enfants et les aidera à obtenir des réparations. Nous saluons les États qui, en ratifiant ce protocole, ont confirmé leur détermination à améliorer l'accès des enfants à la justice », ont-ils ajouté.

Le Comité est composé de la Présidente Kirsten Sandberg, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Marta Santos Pais, la Représentante spéciale du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui et la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, Najat Maalla M'jid.

Le nouveau Protocole permet aux enfants et à leurs représentants de déposer des plaintes au Comité des droits de l'enfant sur des violations spécifiques de leurs droits stipulés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans les deux autres Protocoles facultatifs. Cependant, les enfants pourront uniquement porter plainte si leur pays a ratifié le Protocole et que toutes les possibilités juridiques dans leur pays ont été épuisées.

« La Convention relative aux droits de l'enfant est le traité relatif aux droits de l'homme le plus ratifié. Nous espérons que ce nouveau protocole facultatif atteindra bientôt une ratification universelle. La ratification signifie que les États prennent leurs obligations au sérieux et sont prêts à se soumettre au contrôle concernant des accusations individuelles de violations des droits de l'enfant », ont déclaré les expertes.

Syrie : la Mission OIAC-ONU souhaite une intensification des efforts pour éliminer les armes chimiques



La Coordinatrice spéciale de la Mission conjointe OIAC-ONU, Sigrid Kaag, dans le port de Lattaquié en Syrie. Photo: OIAC-ONU

14 avril - Alors que la Syrie n'a pas respecté l'échéance du 13 avril pour retirer l'essentiel des composants chimiques qu'elle détient, la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et des Nations Unies a souhaité « une intensification des efforts ».

A New York, le porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies a confirmé les préoccupations de la Mission conjointe au sujet de l'échéance qui n'a pas été respectée et que celle-ci souhaitait des mesures immédiates pour accélérer les opérations de retrait de tous les matériaux d'armes chimiques d'ici le 27 avril.

« Rater l'échéance du 27 avril pourrait avoir de graves conséquences sur l'achèvement de l'élimination du programme des armes chimiques de Syrie d'ici le 30 juin », a dit ce porte-parole.

Le retrait des matériaux les plus critiques dans le but de leur destruction a commencé début janvier, conformément à un accord signé sous l'égide de la Russie et des Etats-Unis. Selon cet accord, la Syrie a renoncé à ses armes chimiques et a rejoint la Convention de 1992 sur l'interdiction du développement, de la production, du stockage et de l'utilisation des armes chimiques.

Nigéria : Ban condamne une attaque meurtrière contre une gare routière à Abuja



Le Secrétaire général Ban Ki-moon (photo archives). Photo ONU/Jean-Marc Ferré

14 avril - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exprimé lundi sa consternation et sa tristesse concernant l'attaque meurtrière à la voiture piégée à proximité d'une gare routière dans la capitale nigérienne, Abuja, qui a fait des dizaines de morts. Il a appelé à appréhender et traduire les auteurs en justice.

Plus de 70 personnes ont été tuées dans l'attaque, qui a eu lieu alors que des voyageurs s'approprièrent à monter dans des bus et des taxis pour aller travailler dans la capitale. Plus de 100 personnes auraient été blessées selon les estimations.

« Le Secrétaire général est consterné par le grand nombre de victimes », a indiqué le porte-parole de M. Ban dans une déclaration à la presse, en ajoutant que le chef de l'ONU avait présenté ses condoléances aux familles des victimes et souhaité un rétablissement rapide aux blessés.

« Le Secrétaire général condamne fermement toute attaque sans distinction et les actes violents de la part d'extrémistes », a déclaré le porte-parole. « Les auteurs de cette attaque, et ceux qui sont responsables de la poursuite de la violence dans le nord-est du pays doivent être traduits en justice ».

De leur côté les membres du Conseil de sécurité ont également condamné les attaques terroristes commis au Nigéria par le groupe Boko Haram les 13 et 14 avril qui ont causé un grand nombre de morts et de blessés.

« Les membres du Conseil de sécurité expriment leurs condoléances aux familles des victimes et leur sympathie à tous ceux qui ont été blessés dans ces attaques, ainsi qu'au peuple et au gouvernement de la République fédérale du Nigéria », ont-ils dit dans une déclaration à la presse.

Afghanistan : l'ONU salue la publication de résultats partiels des élections



Commission électorale indépendante (CEI) annonce des résultats partiels de l'élection présidentielle en Afghanistan. Photo: Fardin Waezi/MANUA

14 avril - La Mission des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a salué la publication, dimanche, de résultats partiels de l'élection présidentielle, tout en notant que ces résultats ne représentaient qu'une petite fraction des millions de bulletins de vote déposés dans les urnes.

L'annonce des résultats partiels a été faite par la Commission électorale indépendante (CEI). Ils sont basés sur 10% des résultats de 26 des 34 provinces d'Afghanistan une semaine après l'élection du 5 avril, « un véritable succès logistique », selon la Mission.

« Alors que la publication des résultats partiels aujourd'hui est une étape bienvenue dans le processus (électoral), cela ne fournit qu'un instantané qui sera régulièrement mis à jour par la Commission électorale indépendante jusqu'à ce que tous les résultats de chaque bureau de vote soient enregistrés et vérifiés », a dit le chef de la MANUA, Jan Kubis, dans une déclaration à la presse.

« Jusqu'à l'annonce des résultats définitifs par la CEI, les parties prenantes devraient éviter de tirer des conclusions prématurées afin de ne pas créer des attentes inexactes », a-t-il ajouté.

M. Kubis a aussi exhorté les candidats à la présidence et leurs partisans à être patients pendant le décompte des voix.

Des résultats préliminaires complets doivent être annoncés le 24 avril. Ensuite, la Commission indépendante des plaintes

électorales examinera les éventuelles plaintes. Les résultats définitifs doivent être annoncés le 14 mai.

La FAO presse les pays d'intensifier la lutte contre une maladie qui ravage les bananeraies



Photo IRIN/David Gough

14 avril - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) exhorte les pays à intensifier la surveillance, la notification et la prévention de la jaunisse fusarienne, une des maladies les plus destructrices de la planète pour les bananiers, qui s'est récemment propagée de l'Asie à l'Afrique et au Moyen-Orient et menace de s'étendre aux pays d'Amérique latine.

Selon une note d'information de la FAO, la souche Tropical Race 4 (TR4) de la maladie, également connue sous le nom de maladie de Panama, constitue une sérieuse menace pour la production et l'exportation de ce fruit très apprécié et pourrait avoir de graves répercussions sur la filière et les moyens d'existence.

La banane est considérée comme la huitième culture alimentaire mondiale, et comme la quatrième dans les pays les moins avancés, selon FAOSTAT, le principal service de collecte et d'analyse de données de l'institution des Nations Unies.

«Toute maladie ou contrainte qui touche les bananes frappe une importante source de nourriture, de moyens d'existence, d'emploi et de recettes publiques», a déclaré le secrétaire du Forum mondial de la banane, Gianluca Gondolini. Le Forum, qui a son secrétariat au siège de la FAO, a pour mission de promouvoir une production et un commerce durables de la banane.

Selon un phytopathologiste de la FAO, Fazil Dusunceli, «la diffusion de la jaunisse fusarienne du bananier pourrait avoir de sérieuses conséquences pour les planteurs, les négociants et les familles qui tirent leurs moyens d'existence de cette filière».

«Les pays doivent à présent agir comme si nous devions éviter le pire des scénarios, qui serait de voir partir en fumée une grande partie de la récolte mondiale de bananes», a-t-il ajouté.

Au niveau des pays, la FAO conseille en particulier : des opérations de sensibilisation à tous les niveaux et l'adoption de systèmes appropriés d'évaluation des risques, de surveillance et d'alerte rapide ; la mise en œuvre de mesures phytosanitaires pour prévenir une propagation de la maladie par les pratiques agricoles, les systèmes d'irrigation et de drainage, les transports, les véhicules, les conteneurs, les outils ou les visiteurs ; des mesures de prévention, telles que la mise en quarantaine, l'utilisation de matériel végétal indemne de la maladie, des précautions pour éviter que des particules de sol ou du matériel végétal infecté entrent ou sortent des exploitations, la désinfection des véhicules entrants et sortants ; le renforcement des capacités des Organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) en matière de planification, de vulgarisation et de recherche, y compris l'utilisation d'outils de diagnostic rapides et précis ; la formation des techniciens, des producteurs et des ouvriers agricoles afin qu'ils apprennent à identifier, prévenir et gérer la maladie dans des conditions réelles, et puissent donner des instructions appropriées aux visiteurs.

D'autres souches de la maladie existent depuis longtemps, mais la souche TR4 a fait des ravages dans les bananeraies d'Asie du Sud-Est au cours des deux dernières décennies et elle a récemment été signalée en Mozambique et en Jordanie.

La souche TR4 infecte les bananes Cavendish, qui sont les variétés les plus commercialisées dans le monde, ainsi que d'autres variétés sensibles consommées et vendues localement. La maladie endommage les bananiers et réduit la production, mais le fruit reste comestible.

La jaunisse fusarienne est causée par le champignon *Fusarium oxysporum* f.sp. *cubense* (Foc). Elle se transmet par le sol et le champignon peut survivre pendant des décennies. Une fois que la maladie est présente dans un champ, elle ne peut plus être contrôlée avec les pratiques et les fongicides actuellement disponibles. Le meilleur moyen de la combattre est de prévenir sa propagation, notamment en évitant les mouvements de matériel végétal malade et de particules de sol contaminées.

« Nous devons sensibiliser à cette menace, faire en sorte que les pays et les institutions coordonnent leurs efforts pour mettre

en place des mesures de quarantaine efficaces et appropriées, en travaillant aussi avec les producteurs, les négociants, les employés des plantations et les petits exploitants de la filière banane pour limiter la propagation de la maladie », a déclaré M. Dusunceli. Il a également insisté sur l'importance de la recherche pour mieux comprendre la maladie et mettre au point d'autres variétés résistantes.

Une note d'information de la FAO souligne qu'il est important d'utiliser des plants indemnes de la maladie et d'éviter que des particules de sol et de matériel végétal infectés entrent à l'intérieur des exploitations ou en sortent, à l'occasion de visites de gens extérieurs aux plantations, des transports, etc.

La note précise qu'un effort concerté doit être fourni par les parties prenantes – professionnels de la filière, institutions de recherche, gouvernements et organisations internationales – pour prévenir la propagation de la maladie.

Népal : Pillay met en garde contre une amnistie pour les violations graves des droits de l'homme



La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

14 avril - La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a exprimé lundi sa préoccupation concernant une proposition de loi au Népal présentée au parlement qui pourrait octroyer une amnistie pour des graves violations des droits de l'homme.

Cette proposition de loi, qui doit mettre en place la Commission de vérité et de réconciliation et la Commission sur les disparitions, prévoit de donner le pouvoir à ces deux organes de recommander des amnisties, y compris pour les violations graves des droits de l'homme et de pouvoir protéger les auteurs de ces violations contre des poursuites judiciaires.

« Tout en saluant les mesures prises par le gouvernement du Népal pour faire avancer la justice transitionnelle, je suis très préoccupée par les nouvelles tentatives d'introduire des amnisties pour les violations graves des droits de l'homme. De telles amnisties constitueraient des violations des principes de base du droit international et fragiliseraient l'instauration d'une véritable paix durable au Népal », a expliqué Mme Pillay dans un communiqué de presse.

Les dispositions concernant l'amnistie de la loi doivent être débattues au Parlement népalais cette semaine. Elles sont identiques à celles votées en mars 2013, qui furent pourtant invalidées par la Cour suprême du pays le 2 janvier, ayant jugées qu'elles étaient inconstitutionnelles et violaient les normes internationales.

Selon le droit international, les amnisties ne sont pas permises pour les violations graves des droits de l'homme, tout comme les mesures qui empêcheraient les enquêtes et poursuites pénales pour de telles violations. Il n'est pas autorisé non plus de violer le droit des victimes à obtenir une réparation.

« J'appelle le gouvernement à respecter le droit international et de mettre en œuvre pleinement la décision de la Cour suprême, qui a clairement indiqué que les commissions ne peuvent pas être utilisés pour empêcher, entraver ou retarder les enquêtes et poursuites pénales dans des cas de violations graves des droits de l'homme », a souligné Mme Pillay.

« Le peuple du Népal a le droit de connaître la vérité sur ce qu'il s'est passé durant la guerre civile dans leur pays, par le biais d'un véritable processus d'établissement de la vérité. Ce processus doit être centré sur les victimes, apolitique et devrait respecter le droit des victimes à obtenir une réparation et de tenir pour responsables les auteurs de violations par des poursuites pénales », a-t-elle ajouté.

Au moins 13.000 personnes ont été tuées durant la guerre civile népalaise de 1996 à 2006. 1300 personnes sont toujours portées disparues. À ce jour, personne n'a été poursuivi en justice pour les violations des droits de l'homme commises pendant le conflit.